

Une députation de la même association est également reçue pour le même objet.

M. le Président leur répond que c'est l'intention de ce Bureau de nommer un comité pour étudier des sujets identiques, et que les deux comités pourront s'entendre sur une action commune, si le besoin s'en fait sentir.

M. le Dr Baril donne avis qu'à la prochaine assemblée du Bureau provincial de Médecine, il proposera : Que ce Bureau prenne l'initiative d'un bill afin de faire décréter par le Gouvernement fédéral :

1° L'abolition du droit de fabrication, d'importation et de vente dans tout le Dominion, de remèdes secrets sous quelque forme que ce soit.

2° La révision de la liste des poisons et des substances agissant comme poisons dans certaines circonstances.

3° L'obligation, pour tout détenteur d'une marque de commerce ou d'un brevet protégeant la vente d'un remède contenant une ou des substances toxiques, d'indiquer sur le contenant ou l'enveloppe de tel remède le nom et la quantité proportionnelle de chacune des substances que ce remède contient ; la vente de tels remèdes devant être subordonnée à des règles établies par une commission médicale nommée à cette fin par les autorités provinciales.

A une heure après midi, sur motion des Drs D. Marsil et Desroches, l'assemblée s'ajourne jusqu'à deux heures.

Séance de l'après-midi.

A deux heures et quinze minutes la séance reprend son cours.

M. le Dr Marsolais donne lecture du rapport suivant :

RAPPORT SUR L'AUDITION PROJETÉE DES LIVRES DE L'ANCIEN BUREAU.

Je regrette, vu que tous les documents relatifs à l'administration des finances de l'ancien Bureau n'ont pas encore été remis au Bureau actuel, de ne pas pouvoir vous présenter aujourd'hui le rapport de l'audition qui aurait dû être faite par les auditeurs nommés le 13 juillet dernier.

Malgré ce contretemps néanmoins, je puis vous dire que le travail préparatoire à l'audition qui doit être faite par des comptables de profession est déjà assez avancé ; pour certaines parties même, telles que la perception des contributions annuelles—qui n'est pas la moindre—it est presque complété.